

## *Feuille de route Groupe de travail « Massification des données de flux : nomenclature et base de données »*

### Contexte

L'écologie industrielle et territoriale s'appuie sur deux piliers fondamentaux : la constitution de réseaux de coopération territorialisés et la quantification des flux de matière. Cette dernière est encore insuffisamment développée aux échelles territoriales, compte tenu de ces apports de connaissances pour identifier des opportunités de synergies et quantifier les quantités de ressources injectées dans notre système économique. Dans le contexte d'une économie mondialisée marquée par des changements profonds de l'environnement planétaire, les territoires sont effectivement des lieux privilégiés pour la production de données sur les ressources, mais surtout pour la définition et la mise en oeuvre de stratégies de gestion sobre et de résilience.

Depuis une quinzaine d'années, des méthodes et outils se sont développés autour des analyses de flux de matières<sup>1</sup>, principalement dans le champ scientifique. Quelques expériences de comptabilité de flux de matières ont été menées dans les régions et les départements (Bourgogne et Ville de Paris<sup>2</sup> pour les plus abouties). Ces méthodes s'appuient essentiellement sur des données globales, issues des statistiques ou d'estimations, et souffrent du manque de données issues du "terrain". Plus récemment, à travers sa feuille de route pour l'économie circulaire, le gouvernement français a établi son Plan ressources pour la France<sup>3</sup> qui analyse, pour 3 catégories de ressources, les disponibilités pour la France et dans le monde, et avance des pistes d'action pour répondre à son objectif de découplage entre croissance et consommation de matière première.

En parallèle, les démarches locales d'EIT s'appuient essentiellement sur des données "réelles" collectées auprès des d'entreprises. La période 2015-2017 a été celle des expérimentations d'une nouvelle génération d'outils et de méthodes dédiés à la recherche de synergies et à l'évaluation des démarches d'EIT :

- Le PNSI, piloté par l'Institut National de l'économie circulaire, expérimenté en Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, a mobilisé plus de 500 entreprises (4 000 ressources) et concrétisé 138 synergies ;
- L'outil ACTIF de collecte des données de ressources d'entreprises a été déployé dans l'ensemble du réseau CCI et s'est ouvert aux collectivités ;
- Le référentiel ELIPSE d'évaluation des démarches d'EIT publié en 2016 par OREE.

---

<sup>1</sup> cf. guide méthodologique du Commissariat général au développement durable sur les [comptabilités de flux de matière dans les régions et les départements](#) (juin 2014).

<sup>2</sup> <http://metabolisme.paris.fr/>

<sup>3</sup> <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/FREC%20-%20Plan%20Ressources%20pour%20la%20France%202018.pdf>

Si on y ajoute les initiatives d'EIT qui ont émergé dans les territoires (appels à projets régionaux, ...), on constate un réel engouement de l'EIT en France : alors que jusqu'en 2015 on recensait au total 70 projets d'EIT en cours, les compteurs sont montés à 30 démarches d'EIT soutenues par l'ADEME pour la seule année 2017.

En même temps, des acteurs privés ont commencé à s'intéresser aux opportunités offertes par l'EIT et de nouveaux outils ont vu le jour comme ceux des starts-up Inex Circular, Upcyclea... ou encore des plateformes d'échanges inter-entreprises (bourse aux déchets, barter, etc.)<sup>4</sup>.

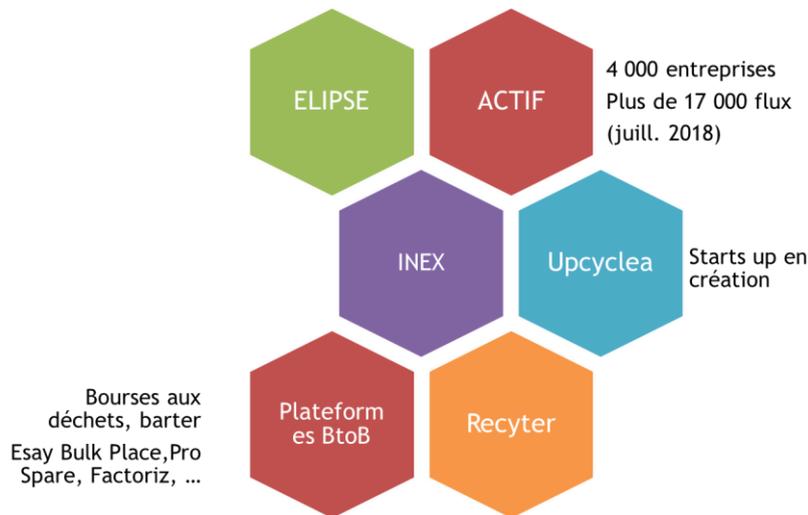


Figure 1 : de nombreux acteurs en présence amenés à gérer des données de flux d'entreprises en France

La période 2018-2020 se veut désormais celle du déploiement de l'EIT en France. Aujourd'hui, un changement d'échelle est envisageable sous réserve que certains freins soient levés, en particulier celui de la massification des données.

En effet, **l'atteinte d'une masse critique de données de flux permettra une démultiplication de l'identification de synergies**. Or actuellement chaque démarche d'EIT a recours à ses propres outils internes de capitalisation de données (généralement tableur excel) ou bien à des outils commercialisés (cf. schéma ci-avant). Chaque développeur d'outil utilisant ses propres nomenclatures de classification de données, il n'y a donc pas d'interfaçage possible entre les différentes démarches, ce qui rend difficile et non automatisable l'identification de synergies entre différents territoires.

En parallèle, la feuille de route Économie Circulaire du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (avril 2018) met en avant 3 mesures pour accélérer le déploiement de l'EIT :

- Promouvoir l'EIT dans les schémas régionaux (PRPGD, SRDEII) [...]
- Amplifier la mise en place de bourses aux ressources dématérialisées accessibles à tous
- Mettre en place un point d'accès national aux données de l'économie circulaire

Dans ce cadre, il est opportun de pouvoir articuler des approches de quantification mobilisant des données plutôt issues de statistiques, à des fins d'observation, avec des approches mobilisant des données issues de la collecte de données, à des fins d'identification de synergies. L'articulation de ces approches doit être prise en compte dans le choix des nomenclatures de référence.

<sup>4</sup> D'autres retours d'expériences sont disponibles sur des outils utilisés par le passé, comme l'outil Prestéo qui n'est plus commercialisé ou l'outil Synergie d'International Synergies Limited utilisé au sein du PNSI.

Il y a donc un **enjeu réel autour des données issues des démarches d'EIT**, dans un contexte complexe dans la mesure où ces données sont **très diffuses** (animateurs EIT), **généralement confidentielles** (entreprises qui ne souhaitent pas voir divulguées leurs données) et nécessitent d'être mises à jour (maintenance des données) ; par ailleurs les développeurs d'outils sur le marché, tous concurrents, n'ont pas d'intérêt particulier à coopérer et s'échanger leurs données.

L'un des axes stratégiques identifié au sein du Réseau SYNAPSE pour déployer l'EIT est donc de **massifier les données sur les flux de ressources**, issues des entreprises mais aussi de tous les autres acteurs disposant de données utiles, **au sein d'une unique base de données** nationale pour démultiplier l'identification et la concrétisation de synergies inter-entreprises.

Plusieurs objectifs complémentaires sont ainsi visés :

- Permettre un accès facilité aux données d'autres démarches voisines pour les animateurs de démarches EIT ;
- Permettre aux développeurs d'outils gestionnaires de données d'accéder à un volume plus important de données;

A terme, cette base de données nationale pourrait alimenter les réflexions sur les comptabilités de flux aux échelles régionales à des fins d'observation.

## Objectifs

---

Le groupe de travail « Massification des données de flux : nomenclature et base de données nationale » devra permettre de dessiner les contours d'une future base de données nationale (BDD), et ce, de façon participative en associant étroitement les différentes parties prenantes : animateurs de démarches d'EIT et développeurs d'outils (ACTIF, INEX Circular, Upcyclea, etc. ), mais aussi l'État via les ministères et plus particulièrement les DREAL, les collectivités, conseils régionaux / observatoires régionaux, acteurs de l'opendata, ou encore de potentiels autres apporteurs de données.

Cette BDD nationale devra répondre à des besoins clairement identifiés auprès des parties prenantes et proposer des fonctionnalités adaptées, tout en respectant l'équilibre entre BDD nationale et outils privés et en garantissant la confidentialité des données des acteurs économiques.

Les objectifs concrets à atteindre par le Groupe de travail sont donc :

1. d'aboutir à la publication d'une nomenclature des données de ressources d'entreprises, qui deviendra la nomenclature nationale de référence à utiliser par l'ensemble des acteurs de l'EIT en France ; seront également publiées des tables de conversion avec les principales nomenclatures françaises / européennes, ceci afin que les développeurs d'outils puissent réaliser leurs propres tables de passage ;
2. d'aboutir à la définition du cahier des charges de la BDD nationale basé sur 4 piliers :
  - a. la définition des cibles, des usages et des modalités d'accès à la BDD
  - b. le type de données (en lien avec la nomenclature) et leur confidentialité
  - c. les fonctionnalités offertes par la BDD
  - d. la gouvernance de la BDD

Ces piliers, identifiés à l'issue de rencontres d'acteurs et grâce à l'atelier dédié réalisé lors de la 2<sup>ème</sup> rencontre du Réseau SYNAPSE (25/05/018), sont amenés à être complétés.

3. de publier les formats de données qui seront utilisés dans la BDD, en proposant un fichier de chargement *ad hoc*.

Les résultats des travaux du GT et ses recommandations seront régulièrement présentés, lors des rencontres nationales et lors des comités d'orientation de SYNAPSE.

## Tâches

---

Les objectifs identifiés ci-dessus ne peuvent être classés en tâches disjointes tant ils sont interconnectés : les discussions autour des cibles/fonctionnalités de la BDD permettront d'avancer en parallèle sur les types de données à mobiliser et donc les formats de données à définir selon une nomenclature donnée. Il est donc proposé d'avancer simultanément sur les 3 objectifs et d'aboutir en juin 2019 à l'ensemble des livrables :

### **Phase 1 focalisée sur les cibles et les données (nov. 2018 – février 2019):**

- Définir les besoins des cibles, les usages associés, les types de données à centraliser ;
- Analyser les nomenclatures de flux existantes au regard des besoins identifiés et sélectionner une nomenclature comme base de travail ;
- Co-construire avec l'ensemble des parties prenantes une nomenclature améliorée et publier la nomenclature finale retenue selon un format adapté.

Cette phase s'appuiera sur les porteurs d'outils, chercheurs et experts, pour rassembler les informations existantes sur les outils existants, puis permettre de définir précisément les nomenclatures utilisées par les outils, leurs fonctionnements et fonctionnalités.

### **Phase 2 focalisée sur la construction de la BDD (mars. 2019-mai 2019):**

- Définir les modalités d'accès à la BDD (*utilisation par quels types d'acteurs ; processus de qualification des utilisateurs ; accès gratuit/payant/ différencié par type d'acteur...*)
- Définir les modalités pour garantir la confidentialité des données (*plusieurs options possibles : anonymisation, agrégation, floutage de la géolocalisation, protocoles de confidentialité...*)
- Définir la valeur ajoutée apportée par la BDD, construire un positionnement cohérent de la BDD en fonction des outils déjà présents sur le marché et en fonction, spécifier les fonctionnalités adéquates de la BDD
- Établir les principes de gouvernance de cette BDD

### **Phase 3 de formalisation, de rédaction et de publication des livrables par le GT (cf. paragraphe livrables) sur la plateforme du Réseau SYNAPSE (juin-juillet 2019)**

Chaque phase pourra inclure une concertation de l'ensemble du réseau national des acteurs de l'EIT via la plateforme SYNAPSE, si cela est jugé pertinent par le GT.

## Qui fait quoi ?

---

Pilote du GT : Frédéric LINGET (en tant qu'animateur national du Réseau Synapse).

Des acteurs référents seront identifiés et mobilisés parmi les membres du GT. Leur rôle sera de contribuer sur les aspects techniques du GT.

Le GT devra réunir des acteurs aux profils différents à savoir (liste non exhaustive) :

- Des animateurs de démarches EIT, en tant qu'utilisateurs principaux et apporteurs de données, pour partager leur expérience en gestion de données EIT (4-5 contributeurs actifs tout au long du travail d'horizons divers – collectivités, associations d'entreprises, consulaires, ... + consultation large des animateurs en phase de définition des besoins);
- Des porteurs d'outils français, *parmi* ACTIF, ELIPSE, INEX Circular, RECYTER, UPCYCLEA, BE CYCLE, EFFIE, en tant qu'apporteurs /gestionnaires/ utilisateurs de données;
- Des conseils régionaux / observatoires régionaux pour leurs intérêts et expériences en termes d'observation/planification/animation EIT régionale et leurs rôles futurs dans le portage et la gouvernance de la BDD;
- Des acteurs spécialistes de la donnée pour leur éclairage concernant les choix méthodologiques/fonctionnels : opendata/DataLab, CGDD/service statistiques;
- DREAL en tant que futurs apporteurs potentiels de données.

## Moyens et Calendrier

---

Les phases 1 (nov 2018 – fév. 2019) et 2 (mars. 2019 – mai 2019) comprendront chacune une à deux réunions physiques réalisées sur Paris (format 3h). La phase 1 débutera par la réalisation d'une campagne d'enquête auprès de l'ensemble des animateurs EIT, dont les résultats alimenteront la première réunion (*calendrier prévisionnel : réunion n°1 audio en janvier 2019 ; réunion n°2 en présentiel en février 2019*). Une dernière réunion pourra être réalisée en audio / visioconférence au moment de la phase 3, ainsi qu'une phase de consultation auprès de l'ensemble des membres de SYNAPSE.

Chaque participant du GT s'engagera donc à participer à 3 ou 4 réunions d'1/2 journée sur Paris, à prendre connaissance des documents envoyés au préalable des réunions et à contribuer au fil de l'eau à la construction des différents livrables. Au total il s'agit de **5 jours maximum de travail par participant sur une période de 9 mois**.

Une communauté de travail sera ouverte en support sur la plateforme SYNAPSE et permettra aux membres du GT d'être au courant des derniers avancements des travaux.

## Livrables attendus

---

Publication attendue pour juillet 2019 juillet 2019 au plus tard :

- Nomenclature nationale, assortie de tables de conversion avec les principales nomenclatures françaises / européennes
- Fichier de chargement au sein de la BDD précisant les formats de données requis (champs, unités, etc.)
- Cahier des charges précisant les principales fonctionnalités attendues de la BDD
- Recommandations sur les principes de gouvernance de la BDD